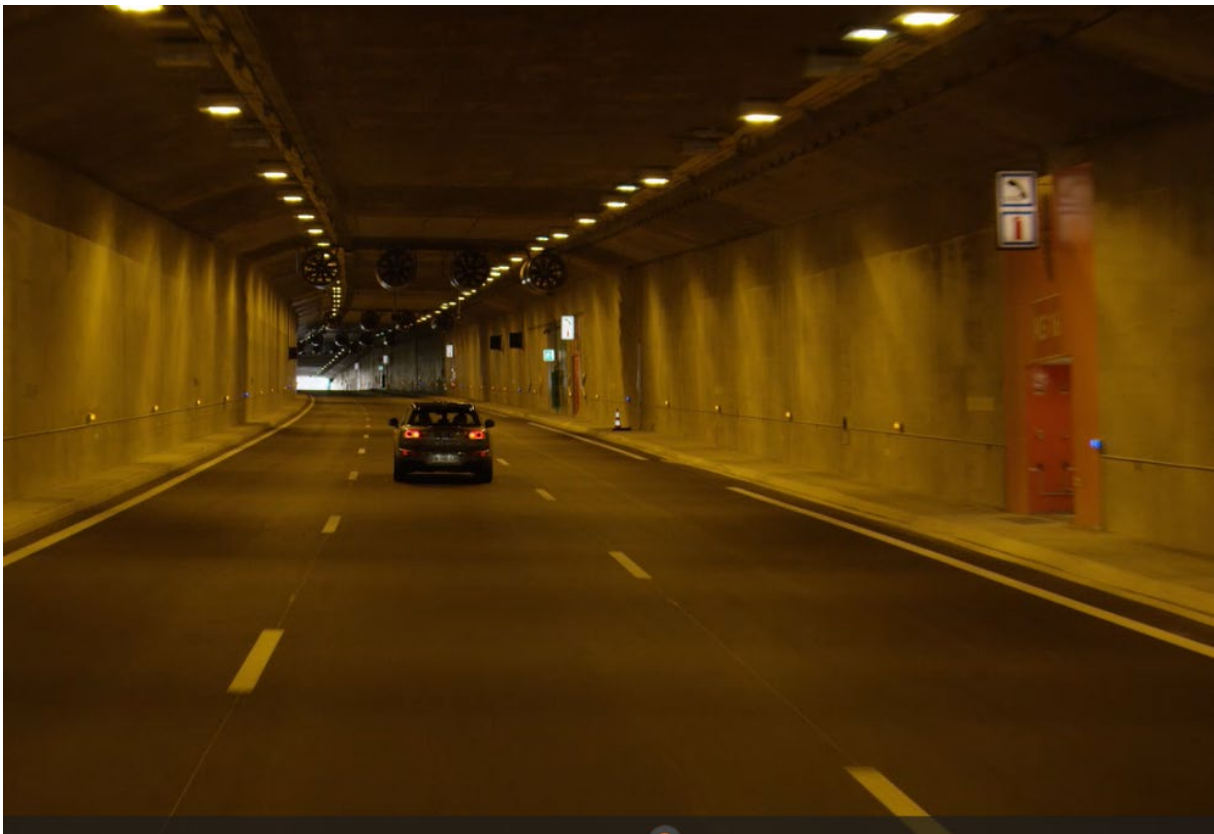
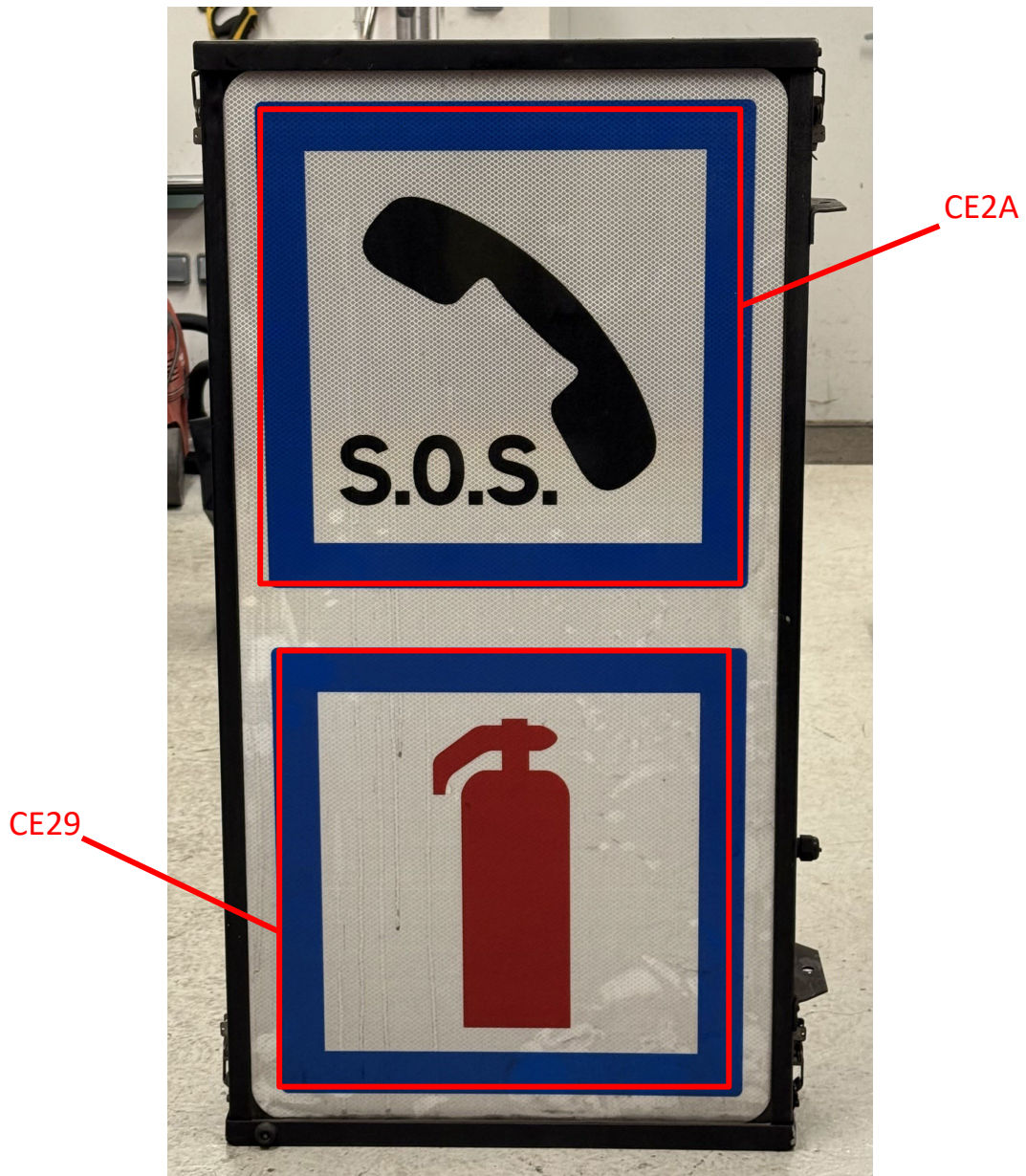


RETROFIT CE2A + CE29



Le CE2A+CE29 est un équipement de signalisation de sécurité permettant d'indiquer aux utilisateurs (lors d'événement particulier), l'emplacement d'un poste d'appel d'urgence et d'un groupe d'extincteurs.



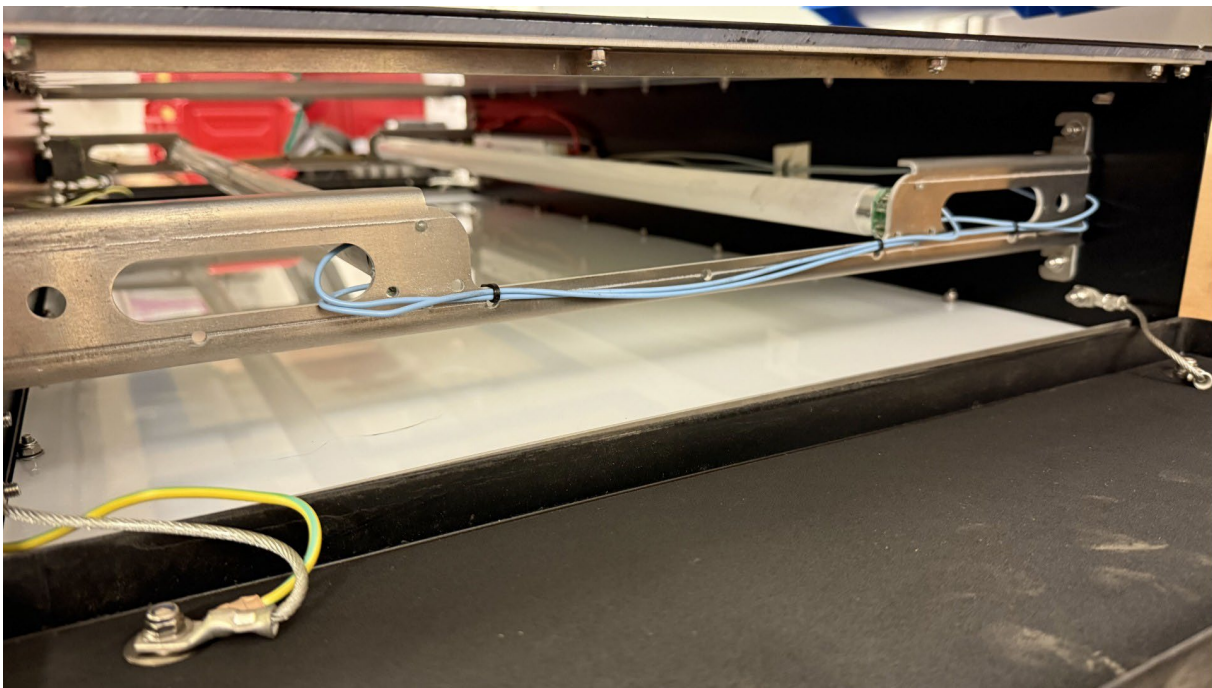
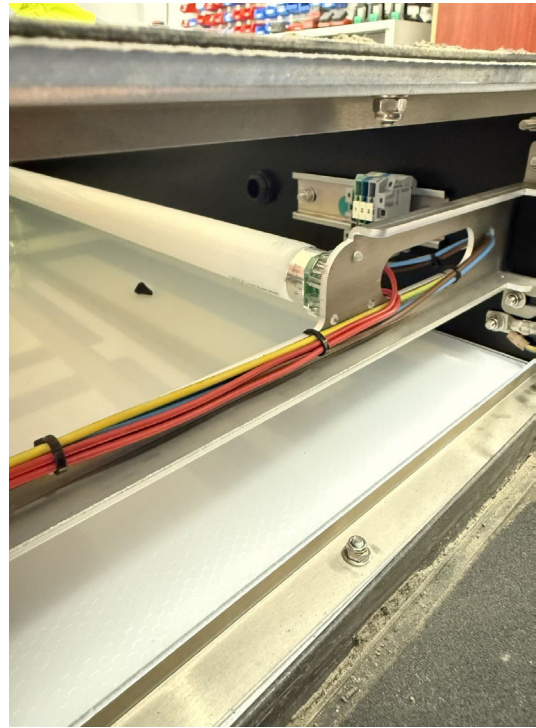
Après un communiqué de presse du syndicat de l'éclairage annonçant l'arrêt de la fabrication des tubes fluorescents (voir Annexe), la L2 a décidé de passer à des solutions LED pour tous ses équipements. Pour les CE2A+CE29, le rétrofit permet d'économiser du temps de maintenance et de l'argent.

Pour effectuer le passage à la LED, le matériel supplémentaire nécessaire se compose de 2 tubes LED et 3 borniers par équipement.

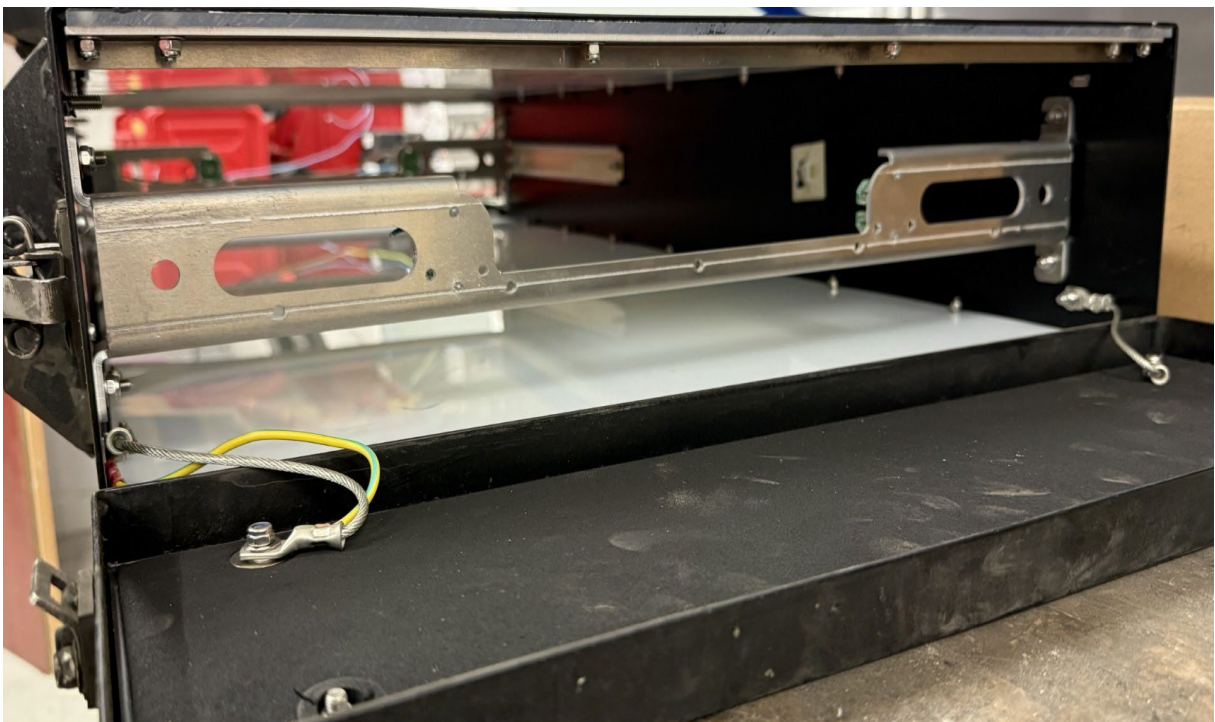
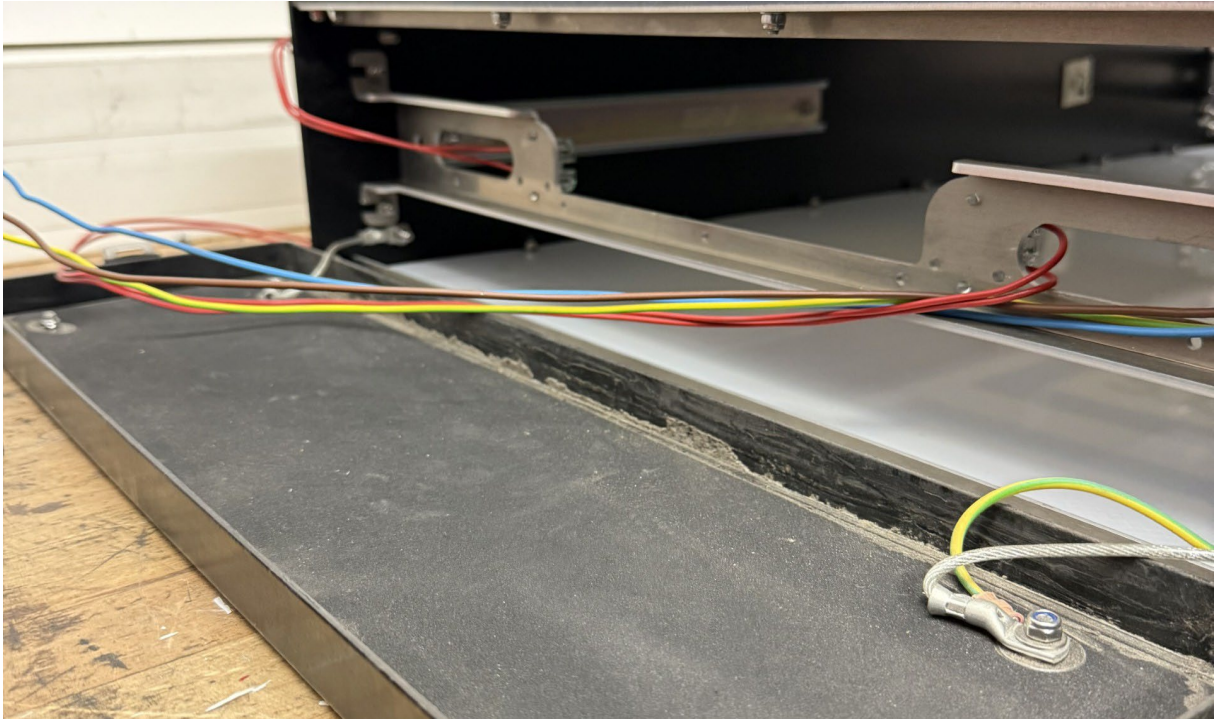


Procédure :

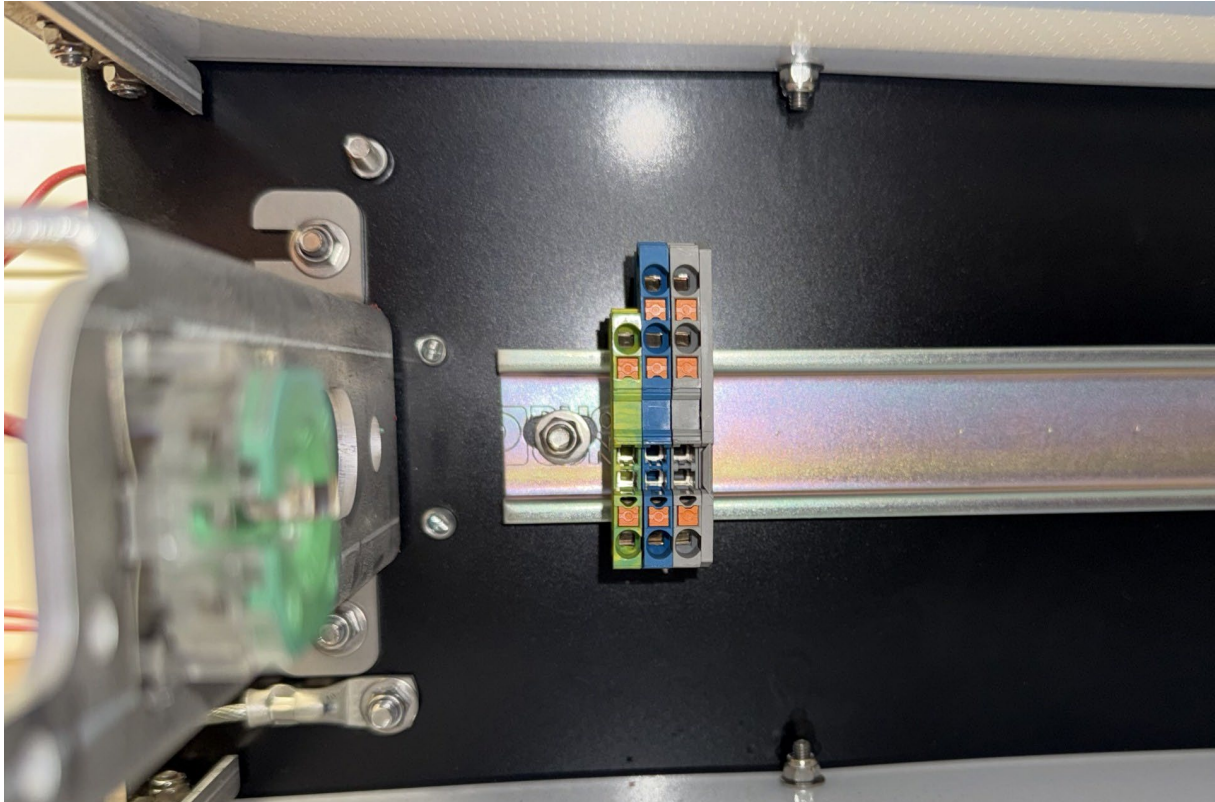
Le câblage initial de l'équipement est le suivant :



Les nouveaux tubes LED choisis ne nécessitent pas de retour électrique ni de ballast. La première étape est donc de déposer les tubes fluorescents ainsi que le ballast et de décâbler les fils bleus situés sur le haut de l'équipement.



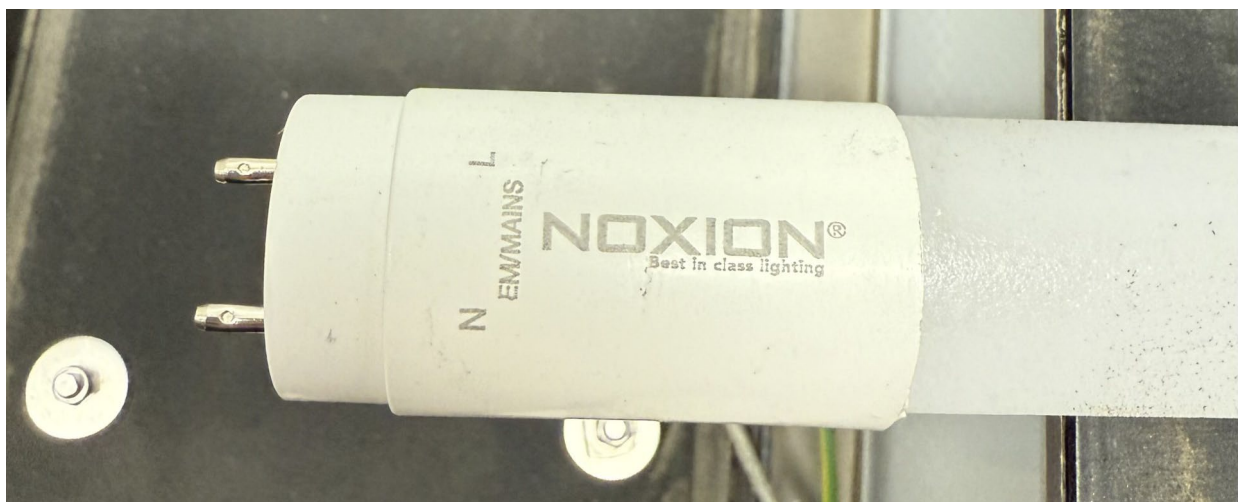
La deuxième étape est la mise en place de 3 borniers (Terre, phase et neutre) sur le rail DIN de l'ancien ballast.



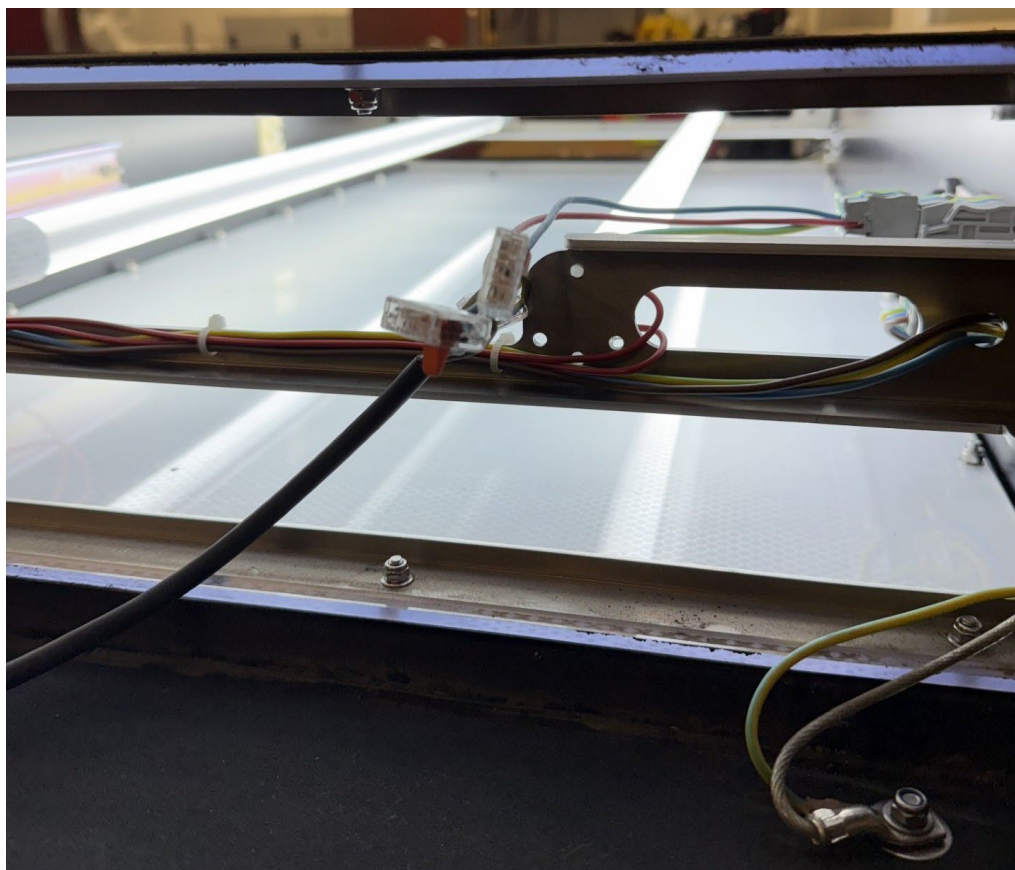
On câble alors l'arrivée électrique aux borniers puis les alimentations des tubes LED.



En plaçant les tubes LED, il faut prêter attention au sens :



Une fois tout installé, on teste l'équipement :



Ce rétrofit est très peu coûteux et ne nécessite que très peu de temps de travail. En effet, il ne coûte que 10€ en matériel ainsi qu'une heure passée en atelier. La durée de vie de ces tubes LED est de 50 000 h alors que celle des tubes fluorescents est de 20 000 h maximum.

Le tableau suivant présente le budget global de la consommation annuelle et de remplacement des équipements :

	Conso fluorescent annuelle	Conso LED annuelle
	17 520kWh	7 000kWh
Coût	2 715,00 €	1 085,00 €
Economie	1 630,00 €	

	Remplacement de tous les équipements	Rétrofit interne
Coût	71 690,00 €	4 690,00 €
Economie	67 000,00 €	



Premièrement, on constate une économie de 1630€ annuelle pour la consommation électrique (ce qui représente environ 60%).

Deuxièmement, on constate bien qu'un rétrofit interne était nécessaire au vu des économies faites. En effet, notre parc étant constitué de 67 CE2A+CE29, la solution la plus rapide et moins coûteuse reste la modification du câblage. Le coût total du remplacement des 67 équipements est 93% plus coûteux (main d'œuvre comprise) qu'un rétrofit interne et nous demande deux fois plus de temps de travail.

En conclusion, ce rétrofit nécessitera moins d'interventions correctives, il sera moins énergivore et respectera les demandes du syndicat de l'éclairage. Son processus étant simple et rapide, la rénovation de notre parc l'est également. Les économies monétaires sont importantes et non négligeables. La réduction de la consommation d'électricité et l'utilisation de produits moins polluants sont tout aussi importantes pour nous car nous cherchons à réduire notre empreinte carbone.



ANNEXE

S Y N D I C A T D E

L'ÉCLAIRAGE

Le 11 juillet 2022

Communiqué de presse

Transition écologique / Éclairage / Urgence / Rénovation / Lampes / Tubes fluorescents

Fabricants de solutions d'éclairage LED, de capteurs et d'automatismes intelligents, les industriels du Syndicat de l'éclairage représentent les deux tiers du marché des espaces intérieurs et extérieurs, résidentiels et professionnels.

Plus qu'observateurs ou commentateurs, ils sont acteurs de la transition technologique et énergétique de la filière grâce à la valeur ajoutée d'installations d'éclairage performantes.

Arrêt des tubes fluorescents en 2023 :

« il y a urgence à anticiper ! »

La fabrication des tubes fluorescents est sur le point de s'arrêter¹, pour être remplacée par des lampes et luminaires plus performants. Le Syndicat de l'éclairage alerte sur ce basculement auquel il faut préparer les industriels et le grand public sans attendre, sous peine d'être confronté à une pénurie.

Le 25 février et le 25 août 2023, les deux échéances à préparer

Ce sont les dates butoir de fin de mise sur le marché européen² des lampes fluorescentes compactes, tubes fluorescents T5 et T8, etc. Concrètement, les stocks toujours existants pourront continuer d'être écoulés, mais vont rapidement s'épuiser. Le Syndicat de l'éclairage est en mesure d'affirmer que le rythme de report vers les solutions LED ne permet pas d'envisager sereinement ces échéances.

Un sérieux risque de pénurie à anticiper

Les fabricants s'attendent à faire face, début 2023, à une forte demande de solutions de substitution. Ils recommandent ainsi d'anticiper dès à présent cette transition, d'autant plus que toute l'industrie électronique affronte une forte pénurie de composants.

¹ En application du Règlement (UE) 2019/2020 et de la directive européenne 2011/65/UE sur la réduction des substances dangereuses

² Voir également le communiqué du 4 mai 2022 du Syndicat de l'éclairage

Ne pas attendre et passer aux solutions LED

Sur le terrain, la technologie LED s'est imposée dans les nouvelles installations, compte tenu de ses nombreuses qualités. Néanmoins il reste encore énormément de structures à rénover, et le temps presse si l'on ne veut pas se retrouver sans lumière. Les membres du Syndicat de l'éclairage se mettent à la disposition des professionnels et du grand public pour les accompagner dans cette transition.

Contacts presse :

Marie Echaniz, mechaniz@commstrat.fr - Alexia Luquet alexialuquet@commstrat.fr



Contactez les fabricants adhérents du Syndicat de l'éclairage :

